

FOSSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - FÉVRIER-MARS 2024

www.ville-fosses95.fr



LES VŒUX DE LA MAIRE

PAGE 3



CULTURE-LOISIRS

Nicole Ferroni à
Germinal

12



GROS PLAN SUR

Bouquet de services
pour les séniors

8-9



DROITS DES FEMMES

Compositrices à
l'honneur à l'EMMD

16

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

FÉVRIER 2024

Mercredi 7

Magie *Ça disparaît*
à Germinal, voir p. 12

Jeudi 8

Comité des usagers
au Bouquet d'automne, voir p. 6

Samedi 10

Don du sang
au centre social Agora, voir p. 7

Samedi 10

Contes
à la ludo-médiathèque à 14h30, voir p. 7

Samedi 10

Concert d'hiver de l'EMMD
à Germinal à 19h30, voir p. 7

Samedi 10

Soirée-jeux
à la ludo-médiathèque à 20h, voir p. 7

Mercredi 14

Rencontres
au Bouquet d'automne, voir p. 6

Vendredi 16

Soirée-jeux
au Bouquet d'automne à 19h, voir p. 6

Mercredi 21

Permanence de l'Enquête publique
du SDRIF-E, voir p. 14

Vendredi 23

Atelier généalogie
au Bouquet d'automne à 14h, voir p. 6

Samedi 24

Pause-poussette
à la ludo-médiathèque à 10h30, voir p. 7

24-25

Rencontres vikings organisées
par Namnlös au gymnase Cathy
Fleury, 10h30-18h30

Dimanche 25

Dernière séance avant travaux
au cinéma de l'Ysieux, voir p. 6

Mercredi 28

Exposition Lauri Agusti
à la ludo-médiathèque, voir p. 7

MARS 2024

Vendredi 1^{er}

Humour avec Nicole Ferroni
à Germinal, voir p. 12

Dimanche 3

Après-midi festive
au cinéma de l'Ysieux voir p. 6

Mardi 5

Musique *Cavalcade en Cocazie*
à Germinal, voir p. 12

Mercredi 6

Permanence de l'Enquête publique
du SDRIF-E, voir p. 14

Vendredi 8

Baptême des salles
de l'EMMD voir p. 7



Vendredi 8

Animations
au centre social Agora, voir p. 7

Vendredi 8

Comédie *L'Odyssée d'Homère*
à Germinal, voir p. 12

Mercredi 13

Qui a croqué ma pomme ?
à la ludo-médiathèque, voir p. 7

Samedi 17

Gala de boxe thaï
au gymnase Cathy Fleury

Lundi 19

Commémoration de la fin de la
Guerre d'Algérie,
à la stèle du 19-Mars-1962, à 11h

Mercredi 20

Musique et danse *Zucht*
à Germinal, voir p. 12

Vendredi 22

Echappée culturelle
à la ludo-médiathèque, voir p. 7

Vendredi 22

Acrobaties-Musique *Mange la vie*
avec les doigts à Germinal, voir p. 12

Mercredi 27

Danse-Acrobaties *Korrol*
à Germinal, voir p. 12

Mercredi 27

Conseil municipal
en mairie à 20h

Vendredi 29

Concert de printemps de l'EMMD
à Germinal à 19h30, voir p. 7

Samedi 30

Pause-poussette
à la ludo-médiathèque à 10h30, voir p. 7

Suivez l'actualité de la ville
sur www.ville-fosses95.fr,

la page **facebook** :
VilledesFosses



et sur **YouTube** :
Ville de Fosses



FOSSSMAG

Février-Mars 2024 - 48^e année - 5 500 exemplaires
Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr
Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.

Directrice de la publication : Jacqueline Haesinger
Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12
Photos : VD, D.R. sauf mention contraire
Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne,
94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 88 47 74 86
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin,
ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie
Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P



Participez au renouveau de Saint-Etienne

Le chantier débute au printemps. Il est temps de faire un don à la Fondation du Patrimoine pour l'église du village.

Fosses, sélectionnée dans le programme Petites Villes de Demain, a inscrit la rénovation de l'église du village dans les projets soutenus par ce dispositif. Outre la restauration intérieure et extérieure de ce bel édifice classé Monument Historique depuis 1913, il est prévu un aménagement tout autour. Cela permettra de le mettre en valeur, d'en faire le tour, mais aussi de développer le tourisme et les activités culturelles au village.

Le montant des travaux s'élève à 1 710 071 euros. Ce projet bénéficie déjà de nombreuses subventions de la part de l'Etat, la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), le département du Val d'Oise, l'agglomération Roissy Pays de France et la Fondation du Patrimoine.

Chacun, habitant ou non à Fosses, particulier ou entreprise, peut participer à la mesure de ses moyens en faisant un don financier à la Fondation du Patrimoine. La collecte a été ouverte à l'occasion du Noël au Pôle culturel le 20 décembre 2023. L'objectif est de récolter 15 000 euros. Tous les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt :

- 66 % du don déductible de l'impôt sur le revenu pour les particuliers,
- 60 % du don déductible de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises.

» www.fondation-patrimoine.org/91945



Extrait de son discours de la cérémonie des vœux du 19 janvier 2024. Texte intégral sur le site de la ville www.ville-fosses95.fr

¹ Jacques Delille (1738-1813), poète et traducteur français, élu deux fois à l'Académie Française : en 1772 et en 1774 ! (Source Wikipedia)

Édito



À FOSSES NOUS SAVONS FAIRE FACE AUX CRISES, AVEC VOUS.

L'année 2023 s'est enfin achevée, mais hélas, la bêtise humaine et le gâchis qu'elle a engendré persistent. Les événements sur le plan international et national l'auront bien marquée et les épreuves économiques, sociales et humaines ne risquent pas de s'arrêter avec le changement d'année. Pourtant, c'est bien ce que chacun de nous espère !

Pour l'Ukraine par exemple, où la guerre et l'occupation depuis deux années rappellent de tristes épisodes récents de l'histoire. Pour Israël où un cessez-le-feu est primordial pour mettre fin à l'hécatombe et construire des lendemains de paix. Ou encore pour le Burkina-Faso, où nos amis burkinabés, auxquels nous pensons chaque jour, font face à de fortes tensions qui nous alarment depuis plusieurs mois. (...)

En France, les conflits sociaux ont beaucoup mobilisé : nous avons vécu une année économique et sociale des plus difficiles comme nous l'avions d'ailleurs pressentie. Mais à Fosses nous savons faire face aux crises, avec vous et nos agents, et rebondir en prenant des mesures permettant de passer le cap. Unis et déterminés, nous

avons maintenu nos services publics malgré l'impact direct de la loi des finances.

Nous poursuivrons en 2024 les grands projets d'amélioration et d'embellissement de notre quotidien, pour lesquels vous nous avez fait confiance en 2020 lors des élections municipales.

Nous continuerons également à programmer des petits moments simples de bonheur autour d'événements qui rassemblent comme : la fête de la ville, la brocante, les terrasses d'été, Fosses plage, la fête des voisins, le marché de Noël et tant d'autres !... Sachons saisir tous ces moments car comme le soulignait l'éminent académicien Delille¹ : « *Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage* ». (...)

Pour cette année 2024, je vous souhaite de belles réussites dans votre vie personnelle et professionnelle, une année de paix et de santé, et surtout, comme l'a dit Jacques Brel dans ses vœux en 1968, « *je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque* ». Bonne année 2024 !

**JACQUELINE HAESINGER
MAIRE DE FOSSES**



→ Après son discours de vœux le vendredi 19 janvier à l'Espace Germinal, la maire de Fosses entourée par les professionnel.les du Centre de santé de Fosses et Marly-la-Ville. De gauche à droite : Jennifer Lagny, Eugénie Benromdane, Dr Odile Mai, Nadège Bourreau (sage-femme), Aïssata Aw, Jacqueline Haesinger, Dr Lise Le Roy-Viator, Dr Christian Laurent et Stéphanie Molina (infirmière) (absentes : Dr Astrid Nicolas, Tiphany Sanchez et Priscilla Mathieu). Une belle équipe au service des Fossatussien.nes qui vous souhaite une bonne santé !



Samedi 25 novembre

Noces d'or : Jean-Pierre et Brigitte Charot, 50 ans de mariage, se sont redits oui devant le conseiller municipal et sénateur Pierre Barros. Ils habitent à Fosses depuis 2001 et Brigitte est très investie dans de nombreuses associations. Félicitations aux toujours jeunes époux !

Mercredi 6

Les services techniques plantent de nouveaux arbres sur la place du 19-Mars-1962 pour remplacer les paulownias qui ont dépéri.



En décembre



Samedi 2 et dimanche 3

Un marché de Noël bien achalandé, avec le Père Noël, les animaux de la Ferme Natur'A, les danses country de Santiago & Dreams, le show de l'EMMD, les contes de Poussières d'Étoiles, les ateliers de Nathy et surtout une trentaine de stands pour faire de jolies emplettes en vue des fêtes.

Jeudi 7

Les bénévoles du centre social Agora sont prêtes à servir leurs délicieuses soupes. Elles ont épluché, coupé, cuit, mixé toute la journée différentes recettes de potages de légumes, qui ont ravi les papilles de nombreux Fossatussiens ce soir-là et créé un bon moment d'échanges.



Vendredi 15

Au Bouquet d'automne, Rachida Abbar, responsable et animatrice du foyer (à gauche), et Léonor Serre, maire-adjointe chargée des personnes âgées, distribuent les colis de Noël aux aînés, avec le sourire.



Spectacle et marché de Noël à l'école Alexandre-Dumas au village, organisés par l'école et les associations de parents d'élèves, qui ont enchanté les habitants du village.



Mercredi 20

Le Père Noël distribue des peluches aux petits Fossatussiens sur la place du 19-Mars-1962. Il était invité par le centre social Agora, l'EMMD et la ludo-médiathèque pour ce Noël au Pôle culturel.



Durant cet après-midi, chacun a pu écouter les jolies prestations musicales des élèves de l'EMMD dans la ludo-médiathèque.

En janvier 2024



Samedi 6

La maire, Jacqueline Haesinger, trinque avec Jean-Louis Moysan, le roi du jour lors de la galette de la Fnaca. Cet événement convivial est organisé tous les ans pour, entre autres, présenter le programme de l'année !

Mardi 16

Le Forum de l'Emploi au gymnase Cathy Fleury a accueilli 291 visites.



La maire de Fosses, Jacqueline Haesinger, et Jeanick Solitude, maire adjointe à l'éducation (à sa droite), s'y sont rendues également pour saluer tous les exposants. Elles sont ici au stand de la Maison de l'Emploi Roissy Pays de France avec les co-organisatrices du forum.



Samedi 13

Des assistantes maternelles de Fosses et Marly-la-Ville en formation au centre social Agora. Elles ont choisi d'être formées à « Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant » avec l'Institut Diadème. Le Relais petite enfance les a accompagnées pour la logistique.





Loto à Goussainville*

Le mardi 6 février après-midi. On va tenter sa chance à Goussainville. On s'inscrit à l'avance pour organiser le transport en auto-partage et en minibus. Le rendez-vous est généralement à 13h au foyer.

Comité des usagers

Jeudi 8 février au Bouquet d'automne. Venez découvrir le programme des mois à venir et apporter vos suggestions.

Rencontres amicales sénior*

Mercredi 14 février, célébrons la camaraderie, l'amitié, le copinage, les affinités et



Visite de l'opéra Garnier*

La visite guidée « L'opéra et ses trésors » est prévue le vendredi 5 avril. Elle vous permettra de découvrir l'Opéra de Paris, ce temple de l'opéra et de la danse, et tous ses trésors. Un déjeuner dans un restaurant du quartier suivra la visite. Réservation avec paiement (70 € par personne, visite et repas compris) avant le 16 février auprès du foyer Bouquet d'automne. Nombre de places limité à 25 personnes.



peut-être plus... autour d'un verre au foyer de 14h à 16h. Ouvert à tous les cœurs, pris ou disponibles, de plus de 50 ans. L'amour et l'amitié n'ont pas d'âge...

Soirée jeux*

Vendredi 16 février, on délaisse la télévision ou la lecture et on se retrouve au foyer à 19h pour une soirée jeux de société.

Généalogie

Vendredi 23 février, retrouvez vos ancêtres ! Venez vous familiariser avec les modes de recherche généalogique actuels pour découvrir l'histoire de votre famille. Claudine vous attend à 14h au foyer.

Resto et bowling*

Cette fois-ci les « bowlers » gourmands vont à Saint-Maximin le jeudi 29 février

pour quelques parties de bowling et un déjeuner sur place au restaurant. Transport en minibus, nombre de places limité à 8 personnes.

Autres activités

Tournoi de fléchettes, chorale, atelier peinture, jeux divers, randonnée etc. Demandez le programme au foyer.

*Pour toutes ces activités, l'inscription préalable est obligatoire. Voir les dates et modalités sur le programme complet disponible au Bouquet d'automne et sur le site de la ville www.ville-fosses95.fr/grandir

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

CINEMA DE L'YSIEUX

Fermeture imminente

Le cinéma intercommunal entame sa mue en 2024. Ce cinéma mono-écran, bâti en 1986, fermera ses portes le dimanche 25 février 2024 après la dernière séance pour 18 mois de travaux. Durant ce temps, le cinéma continuera d'être présent grâce à des séances durant les week-ends et les vacances scolaires. La plupart du temps à l'Espace Germinal et parfois à l'Espace Lucien-Jean à Marly-la-Ville. Le programme sera toujours relayé par les réseaux de communication de l'agglomération et de la



ville, mais aussi imprimé et envoyé à toute personne qui le souhaite.

La fête avant les travaux

Pour dire au-revoir au cinéma avant sa démolition-reconstruction, une après-midi festive est organisée le dimanche 3 mars 2024 après-midi.

Au programme :

- 15h à 16h30 : jeux (Loup-Garou, Times'Up, jeux de société, chasse aux trésors), visite de la cabine de projection, vente de fauteuils
- 16h30 à 17h : blind-test
- 17h à 18h : apéro en musique et photocal.

Appel à souvenirs

En 2024, la documentariste Julie Biro est en résidence à Fosses pour réaliser un film sur le cinéma de l'Ysieux avec un groupe d'habitants. Les participants sont à la recherche de souvenirs, anecdotes, photos sur le cinéma depuis sa création en 1986. Si vous en avez dans vos tiroirs ou votre mémoire, contactez vite l'équipe du cinéma.

» Lara Chapuis : 06 23 66 18 77 ou lchapuis@roissypaysdefrance.fr



Le cinéma augmenté

Le nouveau cinéma de l'Ysieux qui ouvrira fin 2025 comprendra deux niveaux avec une salle de 157 places et une autre de 73, ainsi qu'une terrasse pour des projections en plein air. Un espace d'accueil plus convivial, une salle de médiation, ainsi que des bureaux et des installations techniques de dernière génération compléteront l'équipement intercommunal.

» Cinéma de l'Ysieux, place de la Liberté. Tél. : 01 34 74 88 40.

EMMD

Des femmes à l'honneur

Autour de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD) officialise son engagement contre l'invisibilisation des femmes dans l'art. L'EMMD a choisi des noms de femmes compositrices et de chorégraphe pour baptiser ses différentes salles (voir page 16).

En outre, une conférence musicale, une conférence dansée, un atelier de danse ouvert à tous sur une chorégraphie de Anne Teresa De Keersmaeker et une master classe de jazz auront lieu du 4 au 9 mars. Des portes ouvertes se dérouleront toute la semaine, avec auditions et concerts d'élèves.

Le matrimoine, c'est-à-dire la part des femmes dans la création, sera ainsi mis en avant. Une façon de sensibiliser les élèves et leurs parents sur l'invisibilité des femmes dans la création. Une manière de lutter contre ce phénomène encore important dans la société. Le programme complet sera disponible à l'EMMD fin février.

Deux concerts

Le concert d'hiver a lieu le samedi 10 février à 19h30 à l'Espace Germinal.

Celui de printemps, le vendredi 29 mars à 19h30, toujours à Germinal.

» EMMD, 1 place du 19-Mars-1962.

Tél. : 01 34 47 35 40.

Courriel : emmd@mairiefosses.fr

ARCHÉA

Expo ARTchéologie

La nouvelle exposition d'Archéa, intitulée *ARTchéologie, des vestiges et des œuvres*, ouvre le 16 mars. Elle montre le dialogue foisonnant entre l'archéologie et l'art contemporain : des œuvres de 17 artistes – ou duo d'artistes – d'aujourd'hui ont été retenues parce qu'elles font référence ou sont inspirées par l'archéologie. Peintures, sculptures, vidéos, installations ou photographies trouvent leur place dans cette exposition.

Comme toujours, des visites guidées, des animations et des activités en lien avec l'exposition sont programmées tout au long de l'exposition, jusqu'au 17 novembre 2024.

» Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres.

Tél. : 01 34 09 01 02 et sur

archea.roissypaysdefrance.fr

CENTRE SOCIAL AGORA

Don du sang

Partagez votre pouvoir de sauver des vies, donnez votre sang le samedi 10 février 2024 de 12h à 17h.

Prenez rendez-vous sur :

www.dondesang.efs.sante.fr

Découvrons en familles

Durant la première semaine des vacances de février (du 12 au 16 février 2024) des sorties et activités à faire en famille seront proposées par le centre social. Demandez le programme début février.

Droits des femmes



Comme chaque année, le centre social Agora proposera des actions et animations autour du 8 mars, Journée internationale du Droit des femmes. Le programme, mis au point avec des bénévoles et des associations, est en cours d'élaboration.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22. - Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

À LA LUDO-MÉDIATHÈQUE

CONTES

La fiancée du givre etc.

Venez rêver et rire en écoutant des histoires de neige et de froid contées par Laure Murillo. Un moment à partager en famille, bien au chaud à la ludo-médiathèque ! Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, accompagnés par leurs parents.

Samedi 10 février, à 14h30. Durée 1h. Réservation indispensable.

SOIRÉE JEUX

Dehors les mômes !

Découvrez de nouveaux jeux et partagez un moment convivial avec les ludo-médiathécaires. Soirée réservée aux 18 ans et plus. Samedi 10 février, à partir de 20h.

ATELIER TOUT-PETITS

Pause Poussette

Contes, chansons, jouets, jeux de doigts, un moment privilégié entre parents et enfants de 0 à 3 ans.

Samedi 24 février et samedi 30 mars à 10h30. Durée 1h.

EXPOSITION

Laurie Agusti

Présentation des illustrations originales du dernier album de l'illustratrice Laurie Agusti. Du 28 février au 16 mars.

Dans le cadre de LCL Festival Littérature Jeunesse Livre comme l'Air.

» Ludo-médiathèque, 1 place du 19-Mars-1962.

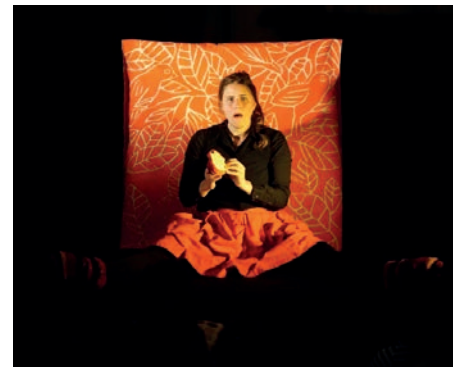
Tél. : 01 34 47 40 43 ou ludomediathèque_fosses@roissypaysdefrance.fr

SPECTACLE 3-6 ANS

Qui a croqué ma pomme ?

Mime, comptines, clown, théâtre d'objets, marionnettes éphémères, gravures... et une bonne dose de malice pour un spectacle bien frais de la Compagnie La Sensible ! D'après les livres de comptines de Julia Chausson. Mercredi 13 mars, à 10h30 – Durée 30 minutes.

Dans le cadre de LCL Festival Littérature Jeunesse Livre comme l'Air.



ATELIER ADULTES

Les échappées culturelles

Romans, films, bandes dessinées ou encore jeux, tous les supports sont à l'honneur lors de ce rendez-vous. Venez échanger autour de vos coups de cœur et de vos envies.

Vendredi 22 mars à 14h30 – Durée 1h30.

Bouquet de services pour séni

La ville et ses partenaires proposent services et activités pour améliorer la vie des séniors
Fosses Mag vous présente ce foisonnant bouquet.

Le Bouquet d'automne*

Activités, jeux, sorties... un lieu où se retrouver, voir du monde, échanger des savoir-faire et où construire des loisirs abordables, en toute convivialité.

Ouvert aux personnes retraitées, et/ou âgées de 60 ans et plus.
Voir p. 6.

Le comité des usagers du foyer*

Tous les deux mois, il se réunit avec l'animatrice du Bouquet d'automne, Rachida Abbar, et la maire-adjointe Léonor Serre, pour discuter des projets et du fonctionnement du foyer. Les suggestions sont bienvenues. Un bon moment d'échange qui se termine par un goûter.
Voir p. 6.

La table d'hôte du Bouquet d'automne*

Du lundi au vendredi, un déjeuner préparé par Tables communes (ex-Siresco) et servi à table. Au menu entrée, plat, fromage, dessert et café. Il faut commander ses repas au début de la semaine précédente. Les menus sont disponibles sur www.siresco.fr.

Le banquet des Seniors*

Chaque année, un repas dansant est offert aux habitants de Fosses de plus de 60 ans. Des animations ponctuent le repas sous forme de buffet. C'est l'occasion de retrouver amis et voisins. En 2024, il aura lieu le mercredi 2 octobre, toujours à l'Espace Germinal.

Le colis des Seniors*

En fin d'année, la municipalité offre à chaque Fossatussien. ne de 65 ans et plus un colis de gourmandises. Il faut s'inscrire l'année où l'on atteint 65 ans pour en bénéficier. La distribution se fait au foyer Bouquet d'automne.

* Informations au Bouquet d'automne,

Place Taslima Nasreen, (depuis l'allée Gisèle-Halimi ou l'avenue de la Haute-Grève), face à la gendarmerie. Tél. : 01 34 72 72 72.

Le conseil des Anciens

Il se tient 2 à 3 fois par an en mairie, en présence de la maire et/ou de son adjointe déléguée aux personnes âgées. On y discute des réalisations et des projets de la ville, notamment ceux qui concernent les séniors, mais pas uniquement. Voir p. 6.

Le mot de l'élue



Le foyer Bouquet d'automne, ouvert à tous, et le service social du CCAS s'emploient chaque jour à améliorer votre vie à Fosses. Je les remercie pour ce travail quotidien. Rencontres, convivialité et activités pour l'un, soutien aux droits et démarches de la vie quotidienne pour

iors

s à Fosses. Logement, santé, transports, loisirs...



La forfait Améthyste**

Au-delà du forfait Navigo annuel senior (50 % de réduction, soit 432 € par an au lieu de 964 €), le département apporte une aide supplémentaire à la mobilité des personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables. Pour elles, l'abonnement annuel pour les 5 zones passe à 316 € par an.

La navette**

Le minibus de la ville passe vous prendre chez vous ou à proximité le mardi après-midi, sauf pendant les vacances scolaires, et vous emmène soit au centre-ville soit au centre Leclerc. Il faut bien évidemment s'inscrire à l'avance.

L'aide à domicile**

Ménage, repassage, toilette, courses ou préparation des repas deviennent difficiles. De nombreuses sociétés et associations proposent les services d'aide à domicile. Le CCAS peut vous en donner la liste, vous conseiller sur les modalités et vous signaler les points de vigilance.

La télé assistance 95**

Pour être relié en permanence à une centrale d'écoute et bénéficier en cas de besoin de l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage. La télé assistance comprend d'autres services, notamment le soutien psychologique. Réservée aux plus de 60 ans ou aux personnes en situation de handicap.

Le portage des repas**

Modulez vos livraisons à votre rythme : de 1 seul déjeuner par semaine à tous les déjeuners et dîners, c'est vous qui décidez. Henri vous livre dans la camionnette réfrigérée de la mairie. Vous gardez votre repas au frigo jusqu'au moment de le réchauffer.

l'autre. Le CCAS suit aussi le projet de résidence intergénérationnelle avec dix logements pour les seniors quand la gendarmerie aura déménagé. Le Comité des usagers du foyer et le Conseil des anciens nous permettent d'écouter et prendre en compte vos suggestions, d'apporter des réponses à vos questions. N'hésitez pas à nous interpeller

et à partager votre expertise, dans ces instances comme dans la ville. Je serai ravie de vous y rencontrer !

Léonor SERRE
Maire-adjointe déléguée à l'action sociale,
aux personnes âgées et handicapées,
aux solidarités locales

**

Informations
au CCAS, en mairie,
1 place du 19-Mars-1962.
Tél. : 01 34 47 40 30.
ccas@mairiefosses.fr

Nouvelle équipe pour Les Gourmandises

Le 21 décembre dernier, la boulangerie de la gare a changé de gérant et d'équipe. Elle s'appelle désormais « Les Gourmandises » et c'est un Fossatussien qui a succédé à Eric Brizion. Hafedh Sghaier a déjà géré la boulangerie de Marly-la-Ville (2010-2017) et celle de Survilliers (2017-2020). À Fosses, il entend développer le snacking et la pâtisserie. Pour info, David son pâtissier maîtrise plus de 20 recettes d'éclairs !

Dans le laboratoire, on s'active : Nasser, boulanger traiteur, et Joseph, « *juste boulanger* », réceptionnent la farine qui vient des Moulins Dumée dans l'Yonne. Norbert, l'apprenti boulanger-pâtissier, s'occupe des pains au chocolat. David trace le dessin des galettes d'une main ferme et légère avant leur cuisson. Le pétrin est au repos mais une fournée de baguettes cuit dans le four-sole. Au comptoir Saïda et Marwa servent les clients avec le sourire, que ce soit pour le café-croissant du matin - sur place ou à emporter dans le RER -, pour les multiples variétés de baguettes et autres pains spé-



→ Hafedh Sghaier à gauche et Saïda à la caisse, les nouveaux visages des Gourmandises de la gare.

ciaux, pour les casse-croûtes ou les gâteaux, alléchants à souhait, du lundi au samedi de 6h30 à 20h30.

» *Les Gourmandises*, 4 place de la Liberté. Tél. : 01 34 68 95 85 et 06 03 32 13 62.



→ Dans le laboratoire, autour du patron : David et Joseph à gauche Norbert et Nassim à droite.

PERMANENCES

**De l'idée à la création d'entreprise :
Comment concrétiser votre projet ?**

Nous vous expliquons les étapes
et les aides

**Le 3^e Mercredi du mois
sur rendez-vous**

de 9h00 à 12h30
14h00 à 17h00

Maison Emploi
3 rue Fernand Picquette
95470 FOSSES

01.30.31.96.60

Amalia Coiffure succède à Rosy Coiff'

Sur l'avenue Henri-Barbusse, Rosy Coiff' a cédé la place à Amalia Coiffure. Ludivine Percheval, Survilloise de 33 ans qui a grandi à Marly-la-Ville, a redécoré et réagencé le local avec son mari. C'est clair, aéré avec des touches de rose poudré et de doré. Le salon est ouvert du lundi au samedi, sauf le mercredi. De 9h30 à 18h, Ludivine, Lady ou Mallory vous accueillent. Cette dernière était déjà dans l'équipe précédente. Ludivine et Lady, qui ont exercé plusieurs années en tant que coiffeuses à domicile, sont ravies de retrouver l'ambiance d'un salon. « *On gagne en confort et on a moins de route*, » explique Lady. « *C'est différent. Quand on va chez les gens, il se crée une proximité. Certaines clientes sont devenues des amies. Heureusement, la plupart nous ont suivies*, » précise Ludivine. Le trio coiffe aussi



→ De gauche à droite : Mallory, Ludivine et Lady, le trio d'Amalia Coiffure.

bien les hommes, les femmes et les enfants et prend les clients sans rendez-vous s'il y a de la place. Le salon est sur Facebook et Instagram.

» *Amalia Coiffure*, 35 avenue Henri-Barbusse. Tél. : 01 34 72 98 59 et rendez-vous sur l'application www.planity.com. Fermé les mercredis et dimanches.

PRIJ

Insertion pour les 16-25 ans

Le service municipal jeunesse propose aux jeunes de 16 à 25 ans d'intégrer le plan régional d'insertion pour les jeunes d'Île de France (PRIJ). Ce dispositif d'accompagnement individuel renforcé et personnalisé est destiné aux jeunes qui cherchent des solutions pour se former, pour trouver un emploi ou pour la vie quotidienne. Les bénéficiaires peuvent être accompagnés et soutenus jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

Cette action est possible grâce aux différents partenaires du territoire : l'Etat, la ville de Fosses, d'autres communes, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, France Travail - anciennement Pôle Emploi - etc. Ce travail collaboratif offre un véritable tremplin qui permet aux jeunes d'atteindre leurs objectifs, mais aussi de les définir. Bref d'avoir de l'ambition et de réussir.



» Point-Jeunes, rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson Mandela). Fosses. Tél. : 01 34 72 45 49 et demander la référente du PRIJ, Rachida.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil municipal des jeunes installé



→ Les jeunes conseillers municipaux présents le vendredi 29 janvier à l'Espace Germinal lors de la cérémonie des vœux posent autour de la maire, Jacqueline Haesinger.

Au moment où vous lirez ces lignes, les 12 jeunes conseillers municipaux de Fosses auront été installés officiellement au cours d'une cérémonie le jeudi 25 janvier dans la salle du conseil de la mairie. En présence de leurs proches, de Jacqueline Haesinger, maire de Fosses, et de nombreux élus dont Jeanick Solitude, maire-adjointe chargée de l'éducation, la citoyenneté et la cohésion sociale, Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée à la jeu-

nesse, Pierre Barros, conseiller municipal et sénateur, et du sous-préfet de Sarcelles, Dominique Lepidi, ils auront reçu chacun une écharpe de jeune conseiller. Les six filles et six garçons issus de différents quartiers de Fosses ont participé à un week-end d'intégration début janvier à la base de loisirs de Torcy. Ils ont plein d'idées et de projets et ils seront présents lors des prochaines commémorations. Fosses Mag vous les présentera bientôt !

TOURNOI UFO STREET

Sports insolites

Les jeunes de Fosses, Gonesse, Louvres et Survilliers sont conviés à un tournoi de sports originaux au gymnase Cathy Fleury le jeudi 22 février 2024. Le service municipal jeunesse, ceux des villes voisines et l'UFOLEP¹ ont conçu une journée sportive ouverte aux jeunes de 11 à 15 ans (inscription obligatoire).

Le programme de ce *tournoi UFO Street* comprend, de 13h30 à 18h30, la découverte de plusieurs sports :

- Basket en trois contre trois, un sport olympique
- Panna foot, une variante du football pratiquée sur un terrain rond
- Chase tag, un jeu de chat semé d'obstacles
- Et de nombreuses surprises...

Un stand de sensibilisation autour de la santé et de la nutrition sera également sur place lors de l'évènement.

Inscription obligatoire ; 25 places maximum.

1. UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

» Point-jeunes, rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson Mandela). Fosses. Tél. : 01 34 72 45 49.



Voyages d'hiver

Germinal vous emmène à Marseille(s), en « Cocazie » et sur les traces d'Ulysse. Sans oublier les petits !

HUMOUR

Marseille(s), je vous offre un vers

Vendredi 1^{er} mars à 20h

Nicole Ferroni, que l'on connaît pour son humour ravageur à la radio et à la télé, nous offre un « vers » venu de Marseille(s). Un spectacle tout en poésie et plaisanteries où l'actrice déclame sa flamme à la ville de Provence.



COMÉDIE

L'Odyssée d'Homère

Vendredi 8 mars à 20h



En route vers le grand voyage, l'Odyssée d'Homère, avec le comédien Pierre Baux et le talentueux traducteur Emmanuel Lascoux, pour une lecture théâtralisée en français et en grec ancien. La langue des origines nous accompagne aux côtés d'Ulysse à la rencontre des dieux, des monstres et des créatures de la Méditerranée antique.

ACROBATIES - MUSIQUE

Mange la vie avec les doigts

Vendredi 22 mars à 20h

La Boca Abierta débarque à Germinal grâce au succès de *Mange la vie avec les doigts* lors du festival Cergy Soit ! Le trio d'acrobates-chanteurs-musiciens propose un spectacle aussi drôle qu'émouvant.



MUSIQUE

Calvacade en Cocazie

Mardi 5 mars à 20h et mercredi 6 mars à 10h

Le violoniste Rédèr Nouhaj nous partage son expédition musicale en « Cocazie » aux accents tziganes. Accompagné de princesses et de monstres, l'homme-orchestre nous tient en suspens.



➔ Pour les plus jeunes



Trois aventures à prolonger avec des ateliers GerMI'Family.

MAGIE

Ça disparaît

Mercredi 7 février à 10h – à partir de 6 ans

Et si, quand quelque chose disparaît, c'est qu'elle part en voyage ? Un voyage de l'autre côté du monde ? Du côté invisible des choses ou dans l'imaginaire ? Pouvons-nous retrouver les choses ? Matthieu et Rémy tentent de répondre à cette question universelle.

MUSIQUE - DANSE

Zucht

Mercredi 20 mars à 10h et à 16h – à partir de 1 an

Les tout-petits vont découvrir un voyage ludique et poétique, grâce au duo touchant mêlant danse et accordéon.

DANSE - ACROBATIES

Korrol

Mercredi 27 mars à 16h – à partir de 4 ans

La Cie Grenskeval venue la saison dernière avec *Murmur*, nous propose un spectacle entre acrobaties et béton.

Espace Germinal - Avenue du Mesnil - BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24 • Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr • Adhésion : 10 €

ÉTAT CIVIL

Renouveler son titre d'identité

Ne passez pas à côté d'un examen ou d'un voyage prévu de longue date, pensez à anticiper vos démarches pour renouveler votre passeport et/ou votre carte nationale d'identité.



La pré-demande en ligne

Réalisez une pré-demande en ligne depuis le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire CERFA papier. En effet, cela permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

Attention ! La pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.

» <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



Scanner le QR code pour réaliser une pré-demande en ligne

Prendre son rendez-vous en ligne

Pour déposer son dossier à la mairie de Fosses, il faut d'abord prendre rendez-vous avec le service de l'Etat civil via le site de la ville. La page *Mes démarches* vous proposera un rendez-vous adapté à votre demande dans les meilleurs délais. Il faudra venir en mairie une première fois pour déposer votre dossier et vos empreintes digitales, et une seconde fois (toujours en personne) pour retirer votre pièce d'identité.

La mairie vous propose un rendez-vous trop tardif ? N'hésitez pas à déposer votre demande dans une autre commune, celle de votre lieu de travail, de votre lieu de vacances... En revanche, vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

» www.ville-fosses95.fr/mes-démarches

Carnet

Naissances

- Irmak PALTA, née le 10 novembre
- Furkan SONMEZ, né le 27 novembre
- Aron SANTHOU, né le 30 novembre
- Thileli SELMOUNE, née le 5 décembre
- Raphaël MACCARI, né le 12 décembre

Décès

- Stéphane DEFFIEUX, le 27 octobre

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

SIGIDURS

Calendrier 2024

Si vous n'avez pas reçu le calendrier 2024 des collectes à Fosses, ou si vous l'avez égaré... rendez-vous sur le site internet du Sigidurs pour le télécharger. En mairie, vous trouverez aussi des exemplaires papier. À conserver précieusement jusqu'à l'année prochaine pour disposer de vos déchets au bon moment et au bon endroit selon leur nature.

» www.sigidurs.fr et 0 800 735 736 (prix d'un appel local).

Le point sur les déchets alimentaires

Le saviez-vous ? 30 % du contenu de votre poubelle est compostable !

Au 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est devenu une priorité. Le Sigidurs met progressivement en place, sur son territoire, les outils pour leur collecte et/ou leur valorisation.

Pour les habitants qui ont un jardin, le compostage individuel est incité avec la fourniture, désormais gratuite, de composteurs individuels. Chaque foyer peut commander au Sigidurs : un composteur en bois, qui sera livré avec un bio seau de 10 litres pour collecter les biodéchets de cuisine et un aérateur-tige pour remuer le compost. Pour des conseils sur le compostage, envoyer un courriel à : jardin.durable@sigidurs.fr.

Pour ceux qui habitent dans de petits immeubles collectifs, des composteurs partagés seront fournis.

Enfin pour les plus grands ensembles, des bornes d'apport dédiés aux déchets alimentaires seront déployées petit à petit. À Fosses cela sera à partir de 2026.

À terme, trier ses déchets alimentaires et les valoriser permettra, explique le Sigidurs, « de sortir de l'incinération les 77 kg de déchets putrescibles produits par habitant et par an que l'on retrouve encore dans les ordures ménagères résiduelles (bac gris) ».

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le nouveau SDRIF-E

Deux permanences à Fosses

En septembre 2022, la Région Île-de-France a lancé la révision de son schéma directeur (SDRIF-E). Du 1^{er} février au 16 mars 2024, celle-ci passe à une nouvelle étape : la concertation publique.

Le SDRIF-E est un document qui régit l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France et déterminera l'aménagement du territoire d'ici à 2040. Cette révision s'appuie sur une large concertation des habitants, des acteurs associatifs et privés et des collectivités, débutée en mars 2022.

Participer à l'enquête publique

Le dossier est consultable en mairie du jeudi 1^{er} février à 9h et jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12h. Les membres de la commission d'enquête recevront le public aux dates et horaires suivants :

- mercredi 21 février 2024 de 9h à 12h,
- mercredi 6 mars 2024 de 9h à 12h.

Dossier en consultation sur internet :

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

SCOLARITÉ

Inscriptions en maternelle

Les parents des enfants nés en 2021 doivent les inscrire en maternelle (petite section) **entre le lundi 5 février et le vendredi 17 mai 2024**. Pour ce faire, ils doivent d'abord transmettre les documents ci-dessous :

- Copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, promesse de vente, facture EDF...). Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées.
- Copie du carnet de santé à jour des vaccins DT Polio (pages 90 et 91 ou 98 et 99)
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Sur un courrier libre : indiquer leurs coordonnées téléphoniques et adresses mails, ainsi que le nom de l'employeur et ses coordonnées pour chaque parent.

Moyens de transmission :

- Par mail : periscolaire@mairiefosses.fr
- Par courrier : Mairie de Fosses – Service Vie péri et extrascolaire – 1 place du 19-Mars-1962 – 95470 Fosses
- En les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres extérieure.

Ensuite, un rendez-vous en mairie leur est proposé.

Les demandes de dérogation se font durant la même période. Les dossiers sont examinés courant juin par une commission.

» Service Vie péri et extrascolaire : 01 34 47 40 07/35 50.

URBANISME

Faire des travaux

Avant de vous lancer, il est essentiel de vous renseigner, le plus en amont possible auprès du service urbanisme de la commune et sur les règles qui s'appliquent dans votre secteur.



Quels travaux nécessitent une autorisation ?

Toute construction (avec ou sans fondation) envisagée sur votre terrain et tous travaux envisagés sur un bâti existant, même invisibles depuis la rue, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation avant leur réalisation. Il en est de même pour les clôtures qu'elles soient sur rue, en limite séparative avec votre voisin, ou au fond de parcelle.

Faire des travaux sans autorisation d'urbanisme constitue un délit passible de poursuites pénales !

Quels sont les délais pour obtenir une autorisation ?

À compter du dépôt d'un dossier complet, un délai d'instruction est fixé par le code de l'urbanisme et varie en fonction de la demande. Pour un permis de construire le délai est de 2 mois, pour une déclaration préalable le délai est de 1 mois. Dans le

périmètre autour de l'église Saint-Etienne, qui est classée Monument Historique, ces délais sont majorés d'un mois.

Que faire après l'obtention d'une décision favorable ?

Une fois l'autorisation obtenue, vous devez procéder à son **affichage sur le terrain**. Il doit être visible de la rue et rester lisible pendant toute la durée du chantier et au minimum 2 mois.

Uniquement pour les permis de construire, vous devez déposer la **déclaration d'ouverture de chantier** au moment du début de vos travaux.

Pour tous les dossiers, vous devez déposer la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** une fois l'intégralité de ceux-ci terminés.

» Service urbanisme : 01 34 47 14 66 ou au 01 34 72 11 28. Un rendez-vous peut vous être proposé pour vous aider à constituer votre demande de travaux.

RD922 : péril écarté

La RD922 à nouveau ouverte à la circulation.

Le 7 octobre dernier, les pompiers appelés par le propriétaire du bâtiment en travaux situé au 1 Grande-Rue, constataient un risque d'effondrement dudit bâtiment sur la RD 922. Rapidement, un arrêté municipal pour « péril imminent » était pris par la maire pour évacuer les habitants des logements les plus proches (3 appartements) et interdire la circulation des piétons comme des véhicules entre les numéros 11 et 13 Grande Rue. Une déviation était alors mise en place par la Direction des routes du département en accord avec la Gendarmerie et les villes concernées par cette déviation.



Trois semaines pénibles ont suivi pour les habitants du village, comme pour les nombreux usagers de la RD 922 contraints de faire de longs détours et pour les riverains de la déviation. Le temps pour une experte d'établir un diagnostic et de livrer un rapport précisant les nécessaires travaux de consolidation et le temps pour le propriétaire de réaliser ces travaux.

À l'heure où sont écrites ces lignes, la réouverture de la RD922 au village, en circulation alternée à l'aide de feux de signalisation, est prévue le jeudi 25 janvier.



EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Bilan et espoirs

Cet hiver qui passe du très doux au très froid nous rappelle à notre responsabilité en matière de changement climatique, il est aussi le temps du bilan et des espoirs.

Bilan à mi-mandat de l'équipe qui montre combien la ville avance, parfois lentement mais sûrement. Tout est question de temporalité. Bilan d'une année difficile qui a vu l'inflation, les crises et les conflits s'enliser dans le monde et qui nous rappelle combien la paix est une finalité qui comme l'amour doit s'entretenir et se nourrir au quotidien. Combien c'est un combat de tous les jours et en tout lieu.

Mais c'est aussi le temps des espoirs car en ce début d'année, il nous reste plus de 300 jours pour agir, 300 jours pour transformer nos quotidiens pour les rendre meilleurs. L'équipe municipale est, a été et sera à vos côtés pour réaliser vos projets et faire de « Fosses, la ville que j'aime ». Voyons le monde avec espérance et enthousiasme car 2024 sera une année marquante pour la France avec les jeux olympiques et paralympiques à nos portes. Avec les élections européennes, une opportunité indéniable se présente pour construire une politique commune forte et sécurisante. Une politique que l'Union Européenne a su incarner à sa fondation et à chaque crise que nous avons rencontrée.

L'été sera beau, espérons-le.
Bonne année.

Pour la majorité
Michel Nung
Groupe socialiste



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Alliance de la Droite et du Centre de Fosses

Où est la rigueur budgétaire ?

Il y a quelques mois, la majorité NUPES a proposé l'exercice du droit de préemption pour l'acquisition d'un terrain à bâtir au Vieux Fosses pour 550.000 € dans le but de réaliser des équipements publics et des logements. Quelques semaines plus tard, sans aucune concertation publique et malgré notre vive opposition en conseil municipal, ce terrain a été cédé à un promoteur immobilier privé pour la modique somme de 190.000 € (soit une perte sèche de 360.000 €).

A cela s'ajoutent les frais de notaire, les frais financiers du prêt bancaire et la contribution financière de la commune à l'embellissement des voiries et l'enfouissement des réseaux au droit du projet.

Nous avons interrogé les élus de la majorité sur les contreparties qui seront concédées à la ville (construction d'équipements publics, etc...) à ce jour nous n'avons pas reçu de réponse, les élus de la NUPES se contentent de s'abriter derrière la « légalité » de l'opération dans le cadre de leurs mandats.

Nous continuons à investiguer les zones d'ombre de cette opération et considérons que cette subvention est immorale et aurait dû constituer un cas de conscience pour des élus de la majorité qui s'affichent en défenseurs du pouvoir d'achat mais qui en réalité et par leurs décisions amputent la commune d'un budget important qui aurait dû servir pour baisser nos impôts ou améliorer le service public local.

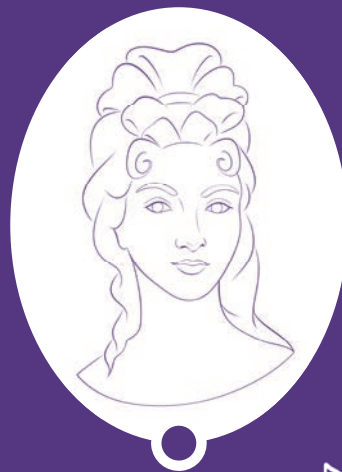
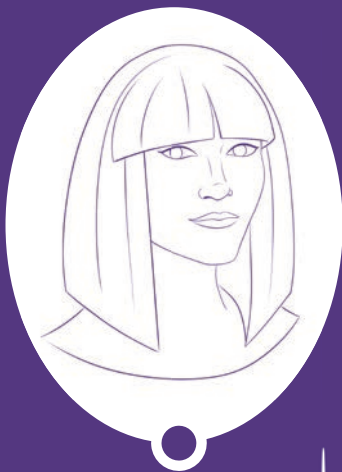
Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés.

Restons solidaires, bienveillants et unis.
Des questions ? Contactez-nous :
contact@adcfosses.fr



Compositrices à l'honneur

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, l'Ecole de musique et de danse va baptiser ses différentes salles d'après des compositrices et chorégraphes. Il s'agit de donner des exemples de femmes artistes aux élèves et de révéler leur créativité qui a longtemps été invisibilisée. Elle a confié à l'illustratrice Naëlle Pinson le soin de les « croquer ». En exclusivité pour *Fosses Mag*, voici quatre croquis. Saurez-vous relier le nom et les indices biographiques au portrait ?



Mel Bonis
(1858-1937)

Carla Bley
(1936-2023)

Graciane Finzi
(née en 1945)

Elisabeth Jacquet-de-la-Guerre
(1165-1729)

Née à Casablanca, elle a composé une centaine d'œuvres et sept opéras dont *Pauvre Assassin*.

Pianiste, organiste, compositrice et cheffe d'orchestre de jazz américaine, on lui doit l'opéra-jazz *Escalator over the Hill*.

Elle a vécu à Sarcelles et composé - entre autres - le *Quatuor avec piano n°1*, un chef-d'œuvre. Certaines de ses œuvres ont été publiées sous des pseudonymes masculins, comme *Léon Rimbault*, abbé !

À la fois claveciniste, organiste, virtuose, improvisatrice et compositrice hors pair, elle compose *Six sonates pour violon et clavecin*.



Réponses sur le site de la ville et la page **facebook** de la ville à partir du mardi 5 mars 2024.